

**COMMUNE DE SARDENT****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n°2026/25**

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Étaient présents** : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAC Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

**Étaient absents et excusés** : Mme TERRACOL Sandra  
M Pierre DUGUET donne pouvoir à Mme THELIOL Angélique

**Secrétaire de séance** : M Pierre CHAVASTELON

**Objet : Affectation des résultats 2025 BP ASSAINISSEMENT (16802)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Fanny CADILLON LAPORTE 2<sup>ème</sup> r Adjointe au Maire, après avoir entendu ce jour le compte financier unique du budget assainissement 16802 de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement,

Considérant les éléments suivants :

**\*Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté 001	29 000,00

**\*Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2025 :**

Solde d'exécution de l'exercice (1 914,00 – 827,50)	1 086,50
Résultat d'investissement antérieur reporté 001	29 000,00

<b>Excédent d'investissement cumulé</b>	<b>30 086,50</b>
---	------------------

**\*Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00
Solde net des restes à réaliser :	0,00

**\*Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2025**

Rappel du solde d'exécution cumulé	30 086,50
Rappel du solde net des RAR	0,00

<b>Excédent de financement</b>	<b>30 086,50</b>
--------------------------------	------------------

**\*Résultat de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice 2025 (10 992,88 – 5 925,93)	5 066,95
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002)	0,00
<b>Total à affecter</b>	<b>5 066,95</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 1068	0,00
2) Affectation complémentaire en réserves	0,00
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 002	5 066,95

<b>TOTAL AFFECTE</b>	<b>5 066,95</b>
----------------------	-----------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Affectent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie  
 Pour copie conforme  
 En Mairie, le 28/04/2026  
 Publié, le 07/05/2026  
 Transmis, le 05/05/2026  
 Certifié exécutoire  
 Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

Le secrétaire de séance, Pierre CHAVASTELON

